

CA

23-09

17

OCTOBRE

2023

Présent pour ton futur



CONSEIL D'ADMINISTRATION

PROCÈS-VERBAL

9^E ASSEMBLÉE ORDINAIRE DE L'ANNÉE 2023

Mardi 17 octobre 2023, à 18 h, salle D-335 et par **TEAMS**

sous la présidence de Monsieur Raymond Lacroix.

PRÉSENCES

Mesdames :

Mélanie Lepage
Karine Lemarchand
Janice Lemoignan
Chantal Otis

Manou Bernard - **TEAMS**

Marlaine Villeneuve

Angie Bélanger

Messieurs :

Raymond Lacroix (président)
Alexandre Ouellet
Gilles Blaquière
Philippe De Carufel
François Dornier
Mohammed Bahoura
Michel Pineault

Gino Pelletier

Serge Le Guellec - **TEAMS**

Pierre-Luc Michaud

Kurt Vignola

Frédéric Plourde - **TEAMS**

Xavier Gravel

ABSENCES

Émilie Boulay-Chouinard, Émilie Séry et Lucie Duchesneau

PARTICIPENT ÉGALEMENT À LA RENCONTRE

Myriam Michaud, secrétaire d'assemblée, Marie-Josée Proulx (DSA) - **TEAMS**

Ugo Leblanc (DAÉ), Mylène Gilbert (DRH intérim), Stéphanie Bois (DRM), Julie Gasse (DCFDI), Mélanie Leblanc (IMQ)

23-09.01

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE ET ACCUEIL DES NOUVEAUX ADMINISTRATEURS

Avant l'ouverture de la séance et dans le contexte actuel de négociation de leur nouvelle convention collective, quelques représentants du syndicat des enseignantes et enseignants du Cégep de Rimouski (SEECR) sont venus déposer un document aux administrateurs. Celui-ci fait état de certaines revendications faisant l'objet des négociations. Une demande a également été faite pour que le conseil d'administration du Cégep de Rimouski appuie officiellement, dès maintenant, le personnel enseignant et fasse connaître rapidement son appui aux représentants de la Fédération du Cégep au CPNC.

Le président a pris acte de leur demande et les a informés que leur requête ferait l'objet d'une discussion lors du point **23-09.18 Varia** et qu'un retour leur sera fait sous peu. Les représentants ont par la suite quitté la séance.

Suite à leur départ et constatant le quorum, le président, M. Raymond Lacroix, souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'administration et déclare l'assemblée ouverte.

23-09.02 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

M. Lacroix, passe en revue l'ordre du jour en vue de son adoption.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Gino Pelletier et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter l'ordre du jour, tel qu'il est présenté.

23-09.03 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA 8^E ASSEMBLÉE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'ANNÉE 2023 (CA23-08 DU 19 SEPTEMBRE 2023)

M. Lacroix invite M. François Dornier à prendre la parole à propos des suivis découlant du procès-verbal ci-dessus mentionné.

Il est PROPOSÉ par Alexandre Ouellet, APPUYÉ par Angie Bélanger et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le procès-verbal, tel qu'il est présenté.

23-09.04 PROCÈS-VERBAUX DES 11^E ET 12^E RENCONTRES DU COMITÉ EXÉCUTIF DE L'ANNÉE 2023 (CE23-11 DU 22 AOÛT 2023 ET CE23-12_EXTRA DU 7 SEPTEMBRE 2023) : POUR DÉPÔT

Les documents sont déposés pour information.

23-09.05 PROCÈS-VERBAL DE LA 6^E RENCONTRE DE LA COMMISSION DES ÉTUDES DE L'ANNÉE 2023 (CÉT23-06 DU 29 AOÛT 2023) : POUR DÉPÔT

Les documents sont déposés pour information.

23-09.06 PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Raymond Lacroix invite les personnes présentes, membres du conseil, à poser leurs questions sur des sujets qui ne figurent pas à l'ordre du jour de la réunion. Il informe les personnes non membres de l'assemblée qu'elles pourront émettre leurs commentaires au fur et à mesure des points qui seront présentés.

23-09.07 SURVOL COLLÉGIAL : POUR INFORMATION

Les documents sont déposés pour information.

- **Dépôt du rapport d'activités VACS 2022-2023 :**

M. François Dornier, présente le rapport d'activités prévenir et combattre les violences à caractère sexuel 2022-2023. Fait état des plaintes et signalements reçus en cours d'année, indique que des mesures de prévention et de sensibilisation ont été mises en œuvre afin de sensibiliser et informer la communauté étudiante, mentionne qu'un programme de prévention est en place et que le comité de travail planifie un lancement officiel de ce programme.

- **Capsules de formation des administrateurs du CA :**

Mme Julie Gasse, présente le module de formation et demande si des membres souhaitent tester le module de formation. Mme Karine Lemarchand et Mme Angie Bélanger se proposent. Le perfectionnement est prévu pour novembre 2023.

23-09.08 SUIVIS STATUTAIRES : POUR INFORMATION

Le document est déposé pour information.

- **Suivi budgétaire – Août 2023 :**

Mme Marie-Josée Proulx, présente le suivi budgétaire et mentionne que le respect du budget est toujours d'actualité.

23-09.09 MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE CIVILITÉ (CATÉGORIE D-17) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, présente les modifications apportées à la *Politique de civilité* en vue de son adoption.

Depuis 2016, lors de la dernière mise à jour importante de la *Politique de civilité (catégorie D-17)*, à la suite de la pandémie et des consultations réalisées auprès de la communauté collégiale en 2019-2020, le comité de civilité ainsi que la Direction ont convenu de revoir certains contenus de la politique afin qu'elle reflète davantage ce qui est vécu au quotidien par le personnel et la communauté étudiante. Des documents explicatifs axés notamment sur les bonnes pratiques viennent clarifier les attentes du Collège de Rimouski en matière de civilité.

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski doit se conformer aux exigences de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c.A-2.1) ;

CONSIDÉRANT que la politique avait besoin d'être actualisée pour refléter davantage le vécu quotidien de la communauté collégiale ;

CONSIDÉRANT que les noms et les coordonnées de certaines ressources d'aide internes et externes ont changé ;

Il est recommandé d'adopter les modifications proposées telles qu'elles sont présentées.

Après discussion, il est convenu que des clarifications sont requises entourant certains éléments afférents à l'actualisation de la politique en titre. On demande au secrétaire général de revalider des éléments ciblés et de revenir au conseil d'administration prévu en février 2024 avec les précisions demandées. Ainsi, la résolution n'ayant pas été adoptée lors de la présente séance, le sujet sera remis à l'ordre du jour en février.

23-09.10 NOUVELLE POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ (CATÉGORIE B-26) : POUR ADOPTION

M. François Dornier, présente la nouvelle *Politique de confidentialité* en vue de son adoption.

En 2021, l'Assemblée nationale du Québec adoptait la *Loi modernisant des dispositions législatives en matière de protection des renseignements personnels* (L. Q. 2021, c.25) dans laquelle il est fait mention de l'obligation des organismes publics, dont le collège, à publier une politique de confidentialité lorsque l'organisme collecte des renseignements personnels sur ses sites Internet et sur tout moyen technologique.

Cette politique de confidentialité s'applique à l'ensemble des sites Internet du Collège, comprenant ceux du Cégep, de l'IMQ et du CMÉC. Elle est complémentaire à la Politique sur la sécurité de l'information qui comprend notamment la gestion des accès, la gestion des risques et la gestion des incidents.

CONSIDÉRANT les modifications apportées à la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (RLRQ, c.A-2.1) ;

CONSIDÉRANT les obligations du collège à se conformer aux nouvelles exigences de ladite Loi ;

CONSIDÉRANT que le collège désire assurer la préservation de la confidentialité des renseignements personnels collectés sur ses sites Internet et sur tout moyen technologique ;

Il est recommandé d'adopter la nouvelle politique, telle qu'elle est présentée.

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Philippe De Carufel et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter la nouvelle politique, telle que présentée.

23-09.11

**BILAN DES ACTIVITÉS DE L'IMQ 2022-2023 : POUR INFORMATION
BILAN DES ACTIVITÉS DE LA DFCDI 2022-2023 : POUR INFORMATION**

Pour faciliter la compréhension des administrateurs en lien avec le partage des responsabilités des directions respectives, deux rapports sont déposés au CA :

- Bilan des activités 2022-2023/secteur régulier - Direction IMQ
Le document est présenté par Mme Mélanie Leblanc, directrice de l'IMQ
- Bilan des activités 2022-2023/secteur de la formation continue - DFCDI
Le document est présenté par Mme Julie Gasse, directrice de la DFCDI

Comme stipulé dans le *Règlement de régie interne du Collège de Rimouski, catégorie B-01, section 8.5*, la Direction de l'Institut maritime du Québec (IMQ) et la Direction des formations continues et du développement organisationnel (DFCDI) déposent annuellement et présentent conjointement au conseil d'administration les bilans des activités et des liens de collaboration avec l'industrie.

Ces bilans visent à la fois à démontrer que l'IMQ s'assure de répondre aux exigences réglementaires visant au maintien des approbations détenues pour l'enseignement des programmes maritimes, de même qu'à témoigner de ses liens avec l'industrie et de l'implication des directions dans la réponse aux besoins de l'industrie.

Ces bilans font donc l'état des travaux annuels du comité de gestion de la qualité, du statut des approbations de Transports Canada et des suivis des travaux d'audits tant à l'interne qu'à l'externe, s'il y a lieu. On y retrouve le bilan des travaux et des collaborations des directions respectives avec l'industrie maritime et les comités et organismes qui y sont liés.

De plus, les contributions au développement des compétences de la main-d'œuvre maritime, de même que les différents projets et activités de recherche conduite en soutien à l'industrie y sont également abordés.

Pour compléter, un volet est également consacré au portrait de situation en ce qui a trait au Centre de formation en plongée professionnelle (CFPP), notamment concernant l'offre des AEC, les aspects réglementaires, ses enjeux et ses perspectives de développement.

23-09.12

**PLAN DÉCENNAL DES INVESTISSEMENTS D'INFRASTRUCTURE DE RECHERCHE (PDIR) DU
COLLÈGE DE RIMOUSKI 2024-2034 ET DES CENTRES COLLÉGIAUX DE TRANSFERT
TECHNOLOGIQUE (CCTT) : POUR ADOPTION**

Mme Julie Gasse fait la présentation du Plan décennal PDIR pour l'année 2024-2034 en vue de son adoption.

Le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2024-2034 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), le SEREX et Innovation maritime.

CONSIDÉRANT que le ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation demande aux collèges de faire la mise à jour du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) des collèges 2024-2034 incluant les centres collégiaux de transfert technologique (CCTT), le SEREX et Innovation maritime.

Il est recommandé de procéder à l'adoption du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Collège de Rimouski 2024-2034 incluant le SEREX et Innovation maritime.

Il est PROPOSÉ par Alexandre Ouellet, APPUYÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de procéder à l'adoption du plan décennal des investissements d'infrastructure de recherche (PDIR) du Collège de Rimouski 2024-2034 incluant le SEREX et Innovation maritime.

**23-09.13 CMÉC – RÉFECTION SUR L'ENSEMBLE DES TOITURES ET DE L'ENTRÉE PRINCIPALE
LIBÉRATION DE LA RETENUE CONTRACTUELLE DE 10 % : POUR ADOPTION**

Mme Stéphanie Bois, directrice de la DRM, présente le sujet.

Des travaux de réfection s'avéraient nécessaires sur l'ensemble des toitures de même que sur les infrastructures de l'entrée principale du Centre matapédien d'études collégiales d'Amqui (CMÉC). Les travaux requis, débutés durant la période estivale de l'année 2022, consistaient principalement en la réalisation des interventions suivantes :

- Réfection du recouvrement et correction des pentes de l'ensemble des toitures du bâtiment ;
- Réfection de bases et de structures d'équipements électromécaniques localisés sur la toiture ;
- Réparation de dommages intérieurs occasionnés par l'infiltration d'eau ;
- Mise aux normes d'échelles et de garde-corps donnant accès ou localisées sur la toiture ;
- Réfection de la rampe d'accès pour personnes à mobilité réduite de l'entrée principale ;
- Travaux de réfection divers sur le perron de l'entrée principale ;
- Réfection de ventilateurs d'évacuation d'armoires d'entreposage de produits dangereux.

Les firmes professionnelles PROULX SAVARD – ARCHITECTES (discipline Architecture) et Tetra-Tech QI inc. (discipline INGÉNIERIE) furent mandatées pour la préparation des plans et devis ainsi que pour le suivi de chantier nécessaire à la réalisation du projet en question.

Les coûts relatifs aux travaux précités ont originalement été estimés à 872 233,53 \$ (toutes taxes incluses) et prévus être financés à partir des enveloppes d'immobilisation 2021-2022 et 2022-2023 du Collège.

À la suite d'un appel d'offres public, le contrat a été octroyé au plus bas soumissionnaire (conforme) ayant déposé une soumission pour ce projet, soit l'entreprise Construction Ghislain D'Amours inc. Sayabec (Québec) au montant total de 1 042 100,06 \$ (toutes taxes incluses).

Après avoir débuté les travaux, certaines interventions supplémentaires ont dû être réalisées par l'entrepreneur retenu afin de corriger des situations non visibles ou non prévisibles lors de la rédaction des plans et devis de l'appel d'offres. Les interventions précitées ont fait l'objet de quatre (4) ordres de changement résumés dans le tableau joint à la présente.

À la suite de ces ordres de changement, le montant révisé du contrat avec l'entrepreneur est passé à 1 067 701,39 \$. Le pourcentage de dépassement de coûts représente finalement 2,46 % de la valeur du contrat original, soit 25 601,33 \$. Toutes les taxes sont incluses dans les montants précités.

CONSIDÉRANT que les travaux sont complétés et que l'entreprise Construction Ghislain D'Amours inc., Sayabec (Québec) a répondu à toutes les exigences spécifiées au contrat ;

CONSIDÉRANT la recommandation des firmes professionnelles responsables du suivi du projet ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la coordination des Projets et infrastructures du Cégep de Rimouski ;

Il est recommandé d'autoriser la libération du paiement final et de la retenue contractuelle de 10 % à l'entrepreneur responsable des travaux faisant l'objet du présent document. Le paiement en question se traduira par l'émission d'un chèque de 107 204,99 \$ (toutes taxes incluses) à l'entreprise Construction Ghislain D'Amours inc., Sayabec (Québec). Les paiements réalisés dans ce dossier totaliseront ainsi 1 067 701,39 \$, soit 100 % du coût total du projet. Le solde relatif au projet sera alors nul.

Il est PROPOSÉ par Gino Pelletier, APPUYÉ par Gilles Blaquière et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser la libération du paiement final et de la retenue contractuelle de 10 % à l'entrepreneur Construction Ghislain D'Amours inc., Sayabec (Québec) tel que présenté et sous condition de recevoir les documents de la libération finale de l'entrepreneur.

(Projet : 899-9074-35-959)

23-09.14 DOSSIER DES RÉSIDENCES : POUR ADOPTION

Le document est déposé pour information.

- **Préparation du mémoire d'identification du Projet emphytéotique des Résidences**

Mme Stéphanie Bois, présente le document et demande la participation des administrateurs et des directions afin d'établir un profil pour la préparation du mémoire d'identification Projet emphytéotique des résidences et informe les membres qu'une rencontre est prévue avec la SQI concernant l'offre de service. La projection pour le dépôt aux fins d'obtention d'une résolution au conseil d'administration est prévue pour décembre 2023.

Le document est remis séance tenante.

- **Commentaires et questions soulevées par la table d'échanges :**

Mme Julie Gasse, distribue le document et fait la lecture des commentaires et des questions soulevées par les participants à la table d'échanges. Une rencontre est à prévoir afin de répondre à ceux-ci. À la demande des administrateurs, le document sera déposé sur le DRIVE pour consultation et leur sera également transmis par courriel.

23-09.15 CENTRE MULTISPORTS DE RIMOUSKI/RÉSOLUTION D'APPUI DU COLLÈGE DE RIMOUSKI : POUR ADOPTION

M. Ugo Leblanc, directeur de la DAÉ, présente le point en vue de son adoption.

La Ville de Rimouski déposera une nouvelle demande de financement dans le cadre de l'appel de projets du *Programme d'aide financière aux infrastructures récréatives, sportives et de plein air* (PAFIRSPA). Le projet qui sera déposé est le Centre multisports de Rimouski. Ce bâtiment comportera un terrain synthétique de soccer, une piste de course de trois corridors, des locaux et des dépôts pour différents organismes, une salle d'entraînement ainsi que des vestiaires.

Cette infrastructure sera un atout pour l'ensemble de la communauté collégiale et particulièrement pour nos équipes sportives, les Pionniers et Pionnières.

Afin d'étoffer son dossier, la Ville de Rimouski demande aux différents partenaires des lettres appuyant le projet.

CONSIDÉRANT l'absence d'un Centre multisports intérieur à Rimouski ;

CONSIDÉRANT que certaines de nos équipes sportives doivent se déplacer à l'extérieur de Rimouski, comme au Stade Premier Tech à Rivière-du-Loup, pour poursuivre leur activité l'hiver ;

CONSIDÉRANT que l'ensemble de la communauté collégiale pourra profiter de cette installation ;

CONSIDÉRANT que le Collège de Rimouski est impliqué dans sa communauté et désire appuyer les initiatives structurantes comme le projet de Centre multisports de Rimouski.

Il est recommandé d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, et le directeur des affaires étudiantes, monsieur Ugo Leblanc, à signer la lettre d'appui.

Il est PROPOSÉ par Michel Pineault, APPUYÉ par Mélanie Lepage et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'autoriser le directeur général, monsieur François Dornier, et le directeur des affaires étudiantes, monsieur Ugo Leblanc, à signer la lettre d'appui.

23-09.16 PLAN DE TRAVAIL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : POUR ADOPTION

M. François Dornier, présente le plan de travail en vue de son adoption.

Le conseil d'administration a retenu, en novembre 2019, un plan d'action visant à optimiser son fonctionnement. Puisque l'essentiel des actions qu'il contient a été mis en place, ou est en voie de l'être, il est maintenant temps d'adopter un premier plan de travail.

Ainsi, lors de la rencontre du conseil d'administration du 19 septembre dernier, une proposition avait été présentée aux membres du conseil en vue de son adoption à la présente séance.

Un tel plan sera dorénavant déposé au début de chaque année scolaire.

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration a retenu en novembre 2019, un plan visant à optimiser son fonctionnement ;

CONSIDÉRANT que l'essentiel des actions qu'il contient a été mis en place, ou est en voie de l'être ;

CONSIDÉRANT que le plan de travail (proposé) a été présenté aux membres du conseil le 19 septembre dernier ;

Il est recommandé d'adopter le plan de travail avec les ajustements et amendements que les administrateurs jugeront à propos.

Il est PROPOSÉ par Janice Lemoignan, APPUYÉ par Gilles Blaquière et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le plan de travail tel que déposé.

23-09.17 DISCUSSIONS CONCERNANT LES PROCHAINES RENCONTRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : POUR INFORMATION

M. François Dornier, suggère aux membres que quelques rencontres annuelles soient planifiées à l'extérieur des locaux du Cégep. Il est donc proposé de prévoir des rencontres au CMÉC, CFMU, SEREX et FER Macpès, créant ainsi une opportunité pour les administrateurs du conseil de visiter nos différentes infrastructures.

23-09.18 VARIA

M. Raymond Lacroix demande l'avis et la position des administrateurs du conseil à la suite du dépôt d'un document par quelques membres du SEECR ayant mené à une demande d'appui officiel au personnel enseignant de la part du CA relativement aux négociations en cours. Un tour de table est fait et suite aux discussions, il a été convenu que par respect pour le processus de négociation et pour les personnes désignées aux tables de négociation, bien que les membres du CA comprennent la requête formulée et souhaitent que les négociations aboutissent rapidement à la satisfaction des parties, le CA ne peut aller de l'avant avec un appui formel, comme demandé. Un retour à cet effet sera fait auprès du SEECR.

D'autre part, M. Lacroix fait un retour sur son départ à la retraite et demande aux membres qui sont intéressés au poste de président de soumettre leur candidature au secrétariat général.

M. François Dornier ajoute que le poste de vice-président ainsi qu'un poste socioéconomique seront à combler et fait un rappel que les élections sont planifiées au CA du 21 novembre prochain.

23-09.19 LEVÉE DE LA RENCONTRE

L'ordre du jour étant épuisé, il est PROPOSÉ par Kurt Vignola et RÉSOLU À L'UNANIMITÉ de lever la séance.

La séance est levée à 20 h 45.

Le président
(M. Raymond Lacroix)

La secrétaire d'assemblée
(Mme Myriam Michaud)